

**EXTRAIT**

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal  
de la Ville de Dole

**Séance du 3 octobre 2016**

Nombre de conseillers en exercice : 35  
Nombre de conseillers présents : 32  
Nombre de procurations : 02  
Nombre de conseillers votants : 34  
Date de convocation : 27 septembre 2016  
Date de publication : 11 octobre 2016

**Conseillers présents** : M. Jean-Marie SERMIER, Maire,  
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,  
M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Mme Isabelle MANGIN, M. Philippe JABOVISTE, M.  
Jean-Philippe LEFÈVRE, Mme Justine GRUET, M. Daniel GERMOND, M. Pascal  
JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, Mme Frédérique DRAY, M. Jean-Pierre CUINET,  
M. Paul ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane  
CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Nathalie JEANNET, Mme Catherine  
NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-  
RÉPUBLIQUE, Mme Isabelle VOUTQUENNE, Mme Esther SCHLEGEL, M. Mathieu  
BERTHAUD, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-Claude WAMBST, M. Gilbert CARD,  
Mme Françoise BARTHOULOT, M. Ako HAMD AOUI, Mme Phanie BOUVRET, Mme  
Sylvie HEDIN, M. Jean BORDAT

**Conseillères absentes ayant donné procuration** :  
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Catherine DEMORTIER (jusqu'à DCM 16.03.10.123)  
Mme Isabelle DELAINE à M. Jean-Baptiste GAGNOUX

**Référence**

N° 16.03.10.102

**Commission**Fonctionnement de  
l'Institution**Objet**Dissolution de la Caisse des  
Écoles**Secrétaire de séance**

Philippe JABOVISTE

**Rapporteur**

Nathalie JEANNET

**Conseillers absents en cours de séance** :

M. Sevin KAYI (DCM 16.03.10.102) ; Mme Frédérique DRAY (DCM 16.03.10.103) ;  
Mme Phanie BOUVRET (DCM 16.03.10.103-133-134-135-136-137-138-139) ; M.  
Daniel GERMOND (DCM 16.03.10.104-125-126) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM  
16.03.10.105) ; Mme Isabelle MANGIN (DCM 16.03.10.106-107) ; Mme Sylvette  
MARCHAND (DCM 16.03.10.106-107) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX (DCM  
16.03.10.107-133-134-135-136) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 16.03.10.109-  
110-111) ; M. Gilbert CARD (DCM 16.03.10.109-114-115-116-117) ; M. Jean-  
Pascal FICHÈRE (DCM 16.03.10.110) ; M. Mathieu BERTHAUD (DCM  
16.03.10.111) ; M. Jacques PÉCHINOT (DCM 16.03.10.112-113-114-115-116) ;  
M. Stéphane CHAMPANHET (DCM 16.03.10.117-118-119-120-121) ; Mme  
Françoise BARTHOULOT (DCM 16.03.10.122-123-124-125-126) ; Mme Laetitia  
CUSSEY (DCM 16.03.10.125-126-127-128-129-130) ; M. Jean-Claude WAMBST  
(DCM 16.03.10.128-129-130-131) ; M. Jean BORDAT (DCM 16.03.10.132) ; Mme  
Sylvie HEDIN (DCM 16.03.10.133-134-135-136-137-138-139)

Le Conseil Municipal est appelé à se prononcer sur la dissolution de la Caisse des Écoles.

L'article L212-10 alinéa 3 du code de l'éducation dispose que « lorsque la caisse des écoles n'a procédé à aucune opération de dépenses ou de recettes pendant trois ans, elle peut être dissoute par délibération du conseil municipal ».

Aucune opération de dépenses et de recettes n'a été effectuée depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, date à laquelle les missions dévolues à la caisse des écoles ont été reprises par la Ville.

Cette dernière peut donc légalement dissoudre la Caisse des écoles.

Le dernier acte réalisé par la caisse des écoles fut le vote du compte administratif 2011 en date du 10 avril 2012. Ce vote a constaté un excédent de clôture de 12 490,84 € en fonctionnement et 19 280,64 € en investissement.

Vu l'avis favorable de la Commission « Fonctionnement de l'Institution » du 30 septembre 2016,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **PROCEDE** à la dissolution de la Caisse des Écoles à la date de la présente délibération,
- **ARRETE** les comptes de la Caisse des Écoles conformément au tableau des résultats et à la balance comptable fournie par le Comptable Public de la Ville de Dole,

- **DECIDE** la reprise des excédents de fonctionnement (soit 12 490,84 € au R002 « Résultat de fonctionnement reporté ») et d'investissement (soit 19 280,64 € au R001 « Résultat d'investissement reporté ») dans le budget de la Ville à l'occasion du vote du Compte Administratif 2016,
- **AUTORISE** Monsieur le Député-maire à signer toutes pièces de nature administrative, technique ou financière relatives à l'exécution de la présente délibération.

*Fait à Dole, le 4 octobre 2016  
Pour extrait certifié conforme,  
Le Député-maire,*

Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- ◆ Pilotage et Coordination
- ◆ Trésorerie Principale
- ◆ Moyens et Ressources/Finances
- ◆ Pôles Actions Éducatives

Jean-Marie SERMIER.

